

Fréquentation de la « Loire à Vélo »

Autour du dernier grand fleuve sauvage d'Europe, la « Loire à Vélo » permet de relier Cuffly dans le Cher (près de Sancerre) à Saint-Brévin-les-Pins en Loire-Atlantique. Au total, cette véloroute représente près de 800 km d'itinéraires aménagés et jalonnés à travers deux régions et six départements.

Ce projet d'envergure représente au total 155 km d'itinéraires dans le Loiret.

Le parcours de la « Loire à Vélo » permet de longer la Loire par petites étapes d'une vingtaine de kilomètres, entre Tavers et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Saint-Denis-en-Val, entre Saint-Denis-en-Val et Châteauneuf-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire et Sully-sur-Loire, Sully-sur-Loire et Briare, Briare et Beaulieu-sur-Loire, ou encore *via* une variante en rive sud entre Châtillon-sur-Loire et Beaulieu.

Deux compteurs * ont été placés dans le Loiret à Briare et Mareau-aux-Prés.

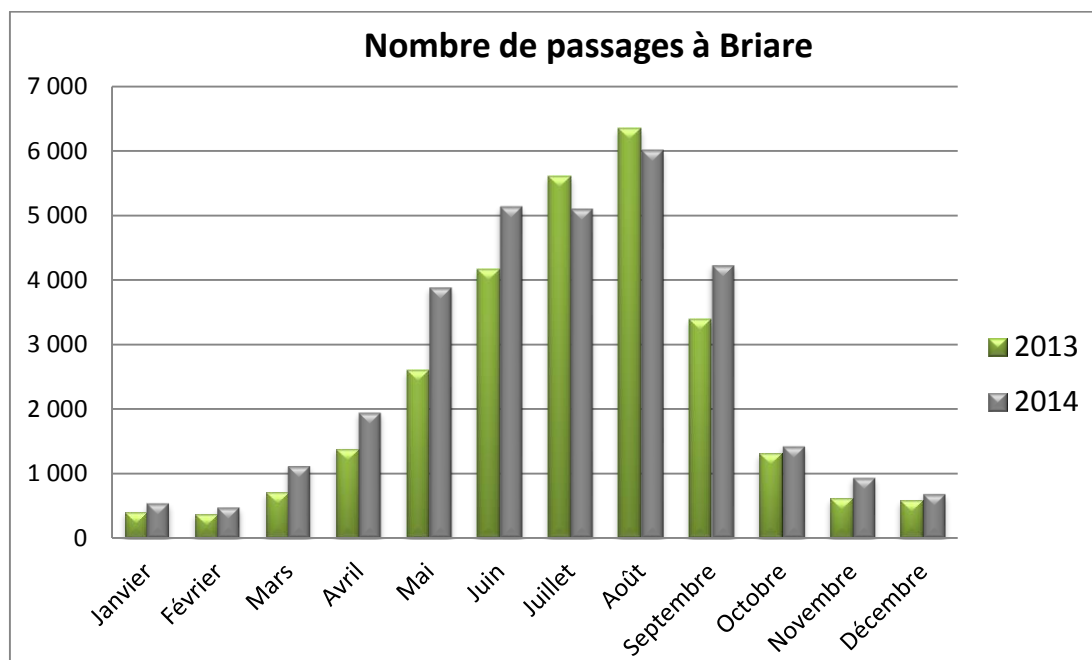
La fréquentation du parcours de la Loire à vélo dans le Loiret ne cesse de croître et 2014 affiche de nouveau une progression de l'activité. En effet, cette tendance est le résultat d'une forte hausse sur les compteurs basés à Mareau-aux-Prés et Briare. Cette évolution positive est également confirmée par les prestataires touristiques situés à proximité de ce trajet qui profitent des retombées économiques de cette clientèle.

Les compteurs ont enregistré une progression cumulée de 15.6% par rapport à 2013. Ce bilan est d'autant plus remarquable que les conditions climatiques ont été défavorables pendant les deux mois d'été, notamment en août, particulièrement pluvieux. La notoriété grandissante de l'itinéraire et la structuration de l'offre touristique autour de la Loire à Vélo ont particulièrement favorisé la venue de touristes.

** Il est nécessaire d'interpréter avec précaution les chiffres obtenus grâce aux compteurs. En effet, les données présentées sont des nombres de passages et non pas des nombres de cyclistes.*

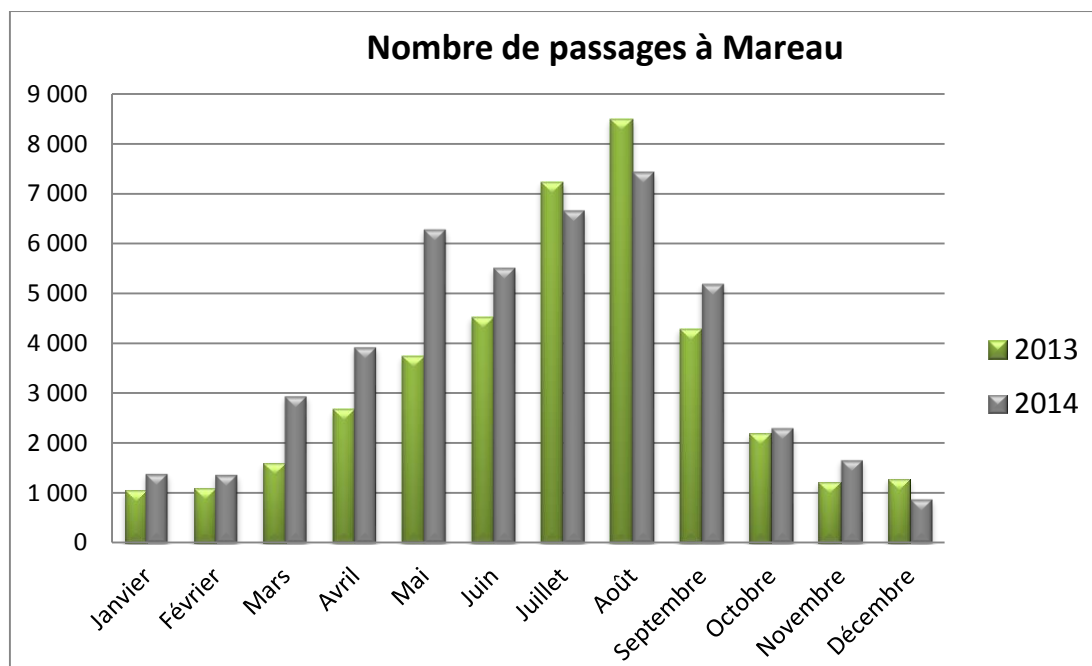
Le compteur de Briare :

Briare a connu une activité supérieure à 2013 avec plus de 31 500 promeneurs (+14.9%). En effet, la fréquentation du parcours a enregistré des records au printemps et à l'automne qui ont largement compensé une saison estivale maussade.



Le compteur de Mareau-aux-Prés :

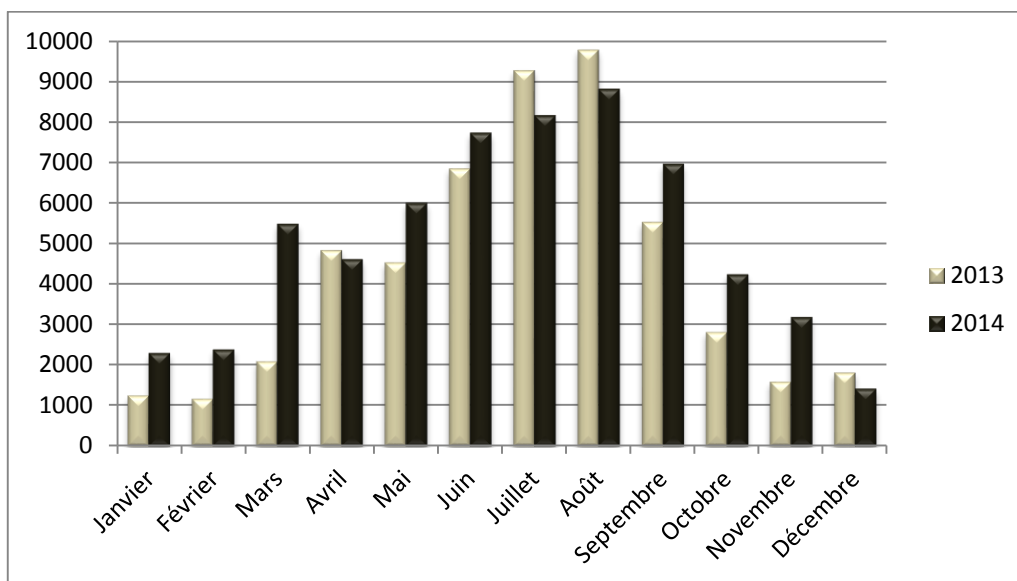
Ce compteur, avec plus de 45 700 passages (+16%), montre une nouvelle progression de la fréquentation. A noter que cette évolution a été similaire à Briare sur l'ensemble de l'année 2014.



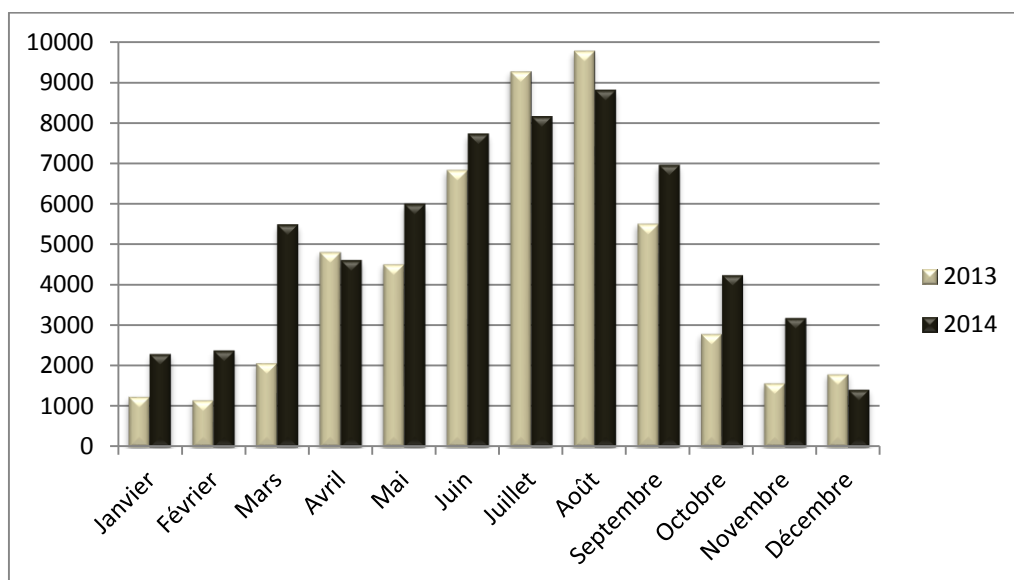
De plus, des compteurs posés par la communauté d'agglomération d'Orléans sont situés sur le parcours de la « Loire à vélo » :

Les compteurs installés au niveau du Bois de l'île et du pont Saint Nicolas, aux extrémités de l'agglomération, accueillent une proportion de cyclistes de loisirs plus importante que ceux en pleine ville qui comptabilisent de fait de nombreux locaux qui utilisent le vélo comme moyen de déplacement, notamment pour se rendre à leur travail.

Au niveau de Bois de l'île, le parcours a enregistré une affluence record avec 61 310 passages en 2014.



Le pont Saint Nicolas, quant à lui, a également connu une activité supérieure à l'année passée avec 70 950 randonneurs à vélo en 2014.



Cette évolution positive résulte d'une très bonne fréquentation pendant le 1^{er} semestre (notamment en mars) et l'automne qui a plus que rattrapé une saison estivale pénalisée par une météorologie défavorable.